

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE DALLET DU 01/10/2014

## **Nombre de conseillers :**

- En exercice 11
- Présents 9
- Votants 10

## **L'an deux mille quatorze, le premier octobre,**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Dallet, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gilles VOLDOIRE.

## **Date de convocation : 26 septembre 2014.**

**Présents :** Gilles VOLDOIRE, Marie-Thérèse THEVENET, Yamina KADDOUR, Pascal ROFFET, Sonia NEYRET, Aline CELLIER, Chantal DE MONTARD, Marie BUSSERON, Martine VAQUIER.

**Absente :** Florence JOUVE.

**Procuration :** Yannick LAFONT à Marie-Thérèse THEVENET.

## **1° Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 23/04/2014**

Le Président, Gilles VOLDOIRE, ouvre la séance et invite Marie-Thérèse THEVENET, Adjointe en charge des affaires sociales, à prendre la parole.

Marie-Thérèse THEVENET présente le compte-rendu du dernier Conseil d'Administration (préalablement envoyé par courrier avec la convocation).

Après avoir délibéré, l'assemblée approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 23/04/2014.

## **2° Journée solidarité**

Marie-Thérèse THEVENET a été contactée par la banque alimentaire pour savoir si le CCAS de Dallet souhaiterait participer à la collecte nationale des 28 et 29 novembre 2014.

L'an dernier le CMJ avait collecté pendant le marché de Noël des denrées alimentaires au profit des Restos du Cœur et des jouets pour l'association des paralysés de France.

Est-ce que le CCAS souhaite s'engager cette année ?

Marie-Thérèse THEVENET propose de faire l'opération en faveur de la banque alimentaire et des Restos du Cœur.

Après une décision favorable unanime, le tableau des permanences ci-dessous est dressé pour la collecte du samedi 29 novembre matin :

	9h00-10h00	10h00-11h00	11h00-12h00
Gilles VOLDOIRE	X		
Marie-Thé THEVENET	X	X	X
Florence JOUVE			
Yamina KADDOUR	café littéraire bibliothèque		
Pascal ROFFET	récupère marchandise école vendredi		
Sonia NEYRET		X	
Marie BUSSERON			X
Aline CELLIER		X	
Chantal DE MONTARD	X		
Yannick LAFONT			
Martine VAQUIER		X	

Il faudra demander aux directeurs l'autorisation de pouvoir faire la collecte dans l'enceinte de l'école le vendredi 28/11/2014. Le centre de loisirs récupèrera les dons, également, le vendredi. Yamina KADDOUR souligne que le samedi 29 novembre, il y a une animation « café littéraire » à la bibliothèque de 10h45 à 12h00.

Arrivée de Pascal ROFFET à 20h40.

Gilles VOLDOIRE suggère de développer la communication chez les commerçants du village. Une communication va être publiée dans le « Ca se passe à Dallet » pour annoncer l'opération et par le biais des cartables à l'école. Pascal ROFFET et Yamina KADDOUR se sont proposés pour récupérer à 15h30 les colis à l'école et la garderie pour les ramener en Mairie. Carine se chargera des conventions et de la communication. Gilles VOLDOIRE demande à vérifier que la salle de la Fontaine soit libre. Marie BUSSERON suggère que le stand de la collecte soit installé dehors devant la Mairie pour rendre l'opération plus attractive.

### 3° Secours

Marie-Thérèse THEVENET informe le Conseil d'Administration que Madame BRUNEL, assistante sociale, a sollicité une aide de 200,00 € auprès du CCAS pour une jeune femme célibataire résidant rue du Pavé.

Après enquête sociale, il s'avère que cette jeune femme est demandeur d'emploi non indemnisé depuis sa démission de garde d'enfants à domicile pour effectuer un stage dans le cadre d'un BTS par

correspondance.

Marie-Thérèse THEVENET présente le tableau de ses charges et demande au Conseil d'Administration l'autorisation de lui octroyer un secours pour le règlement de ses factures courantes à hauteur de 200,00 €.

Les membres du Conseil d'Administration donnent leur accord, à l'unanimité des membres présents, pour l'attribution d'un secours de 200,00 € (deux cents euros) à cette personne.

Gilles VOLDOIRE précise que cette jeune femme a le BAFA et qu'elle a déjà travaillé pour le centre de loisirs. Il suggère de la solliciter pour des remplacements au centre de loisirs ou pour des nécessités ponctuelles, si elle est disponible.

#### **4° Repas des aînés**

Marie-Thérèse THEVENET sollicite l'assemblée pour l'organisation du repas des aînés.

Marie BUSSERON signale qu'il y a eu un changement de propriétaire de l'Auberge Ma plus belle histoire en mars dernier.

Cela fait 3 années de suite que le repas est organisé à l'auberge.

Marie-Thérèse THEVENET : « Pourquoi ne pas changer l'organisation avec la nouvelle équipe du CCAS ? »

Gilles VOLDOIRE reviendrait bien à la salle polyvalente.

Marie-Thérèse THEVENET souhaiterait que cet évènement soit plus ciblé sur une animation spectacle.

Gilles VOLDOIRE consulte le calendrier. La date du samedi 10 janvier 2015 midi est retenue.

Gilles VOLDOIRE rappelle que la magie viennoise proposée, il y a quelques années, avait remporté un vif succès.

Aline CELLIER évoque la possibilité d'un dîner spectacle mais cela oblige de prendre un bus en supplément. Aline CELLIER se propose pour faire des demandes de devis.

Martine VAQUIER soumet l'idée de faire venir un magicien.

Gilles VOLDOIRE répond que ce genre d'animation ne fait pas « bouger » nos aînés et suggère une animation plus visuelle qui invite aux échanges comme un groupe de danse portugais ou type « Crinoline et trapillon ».

Le dessert et pain seront pris comme tous les ans chez le boulanger pour faire fonctionner le commerce local.

Martine VAQUIER suggère de prendre les boissons « au petit marché ».

Gilles VOLDOIRE demande à ce que le restaurant de Mezel « le petit gargantua » soit consulté pour un devis ainsi que différents traiteurs.

Le service et la vaisselle devront être compris.

Gilles VOLDOIRE se charge de l'apéritif ; il le préparera en même temps que celui des vœux du Maire.

Chantal De MONTARD revient avec une même idée : elle trouve qu'il faudrait faire un geste pour les plus âgés qui ne viennent pas et pense que l'on pourrait fixer un créneau d'âge.

Chantal De MONTARD voudrait bien aller chez les gens porter quelque chose.

Gilles VOLDOIRE : Juste pour historique : l'an dernier 195 personnes ont été invitées, 52 sont venues ; 143 sont restées chez elles, certaines volontairement.

Chantal de MONTARD : Certains ont du mal à manger, n'entendent rien et n'ont pas de plaisir à se retrouver au milieu du bruit.

Gilles VOLDOIRE n'est pas contre cette idée pour les personnes hospitalisées ou très âgées.

Chantal de MONTARD : l'objectif est de créer du lien social.

Aline CELLIER, qui était déjà membre du CCAS au précédent mandat, relate qu'elle s'est fait reprocher en apportant une invitation : « ce n'est pas un jour dans l'année qu'il faut passer, mais beaucoup plus

souvent !»

Chantal de MONTARD : Noël doit être un moment de générosité.

Marie-Thérèse THEVENET est convaincue qu'il est plus important de solliciter les aînés pour qu'ils participent, qu'ils sortent.

Gilles VOLDOIRE demande à ce que soit préparé un listing des invités avec critère d'âge pour faire des statistiques.

## **5° Questions diverses**

✚ Marie-Thérèse THEVENET informe l'assemblée que le centre de loisirs organise pendant les vacances de Toussaint une sortie à Vulcania, le mardi 21/10/2014. Elle propose d'ouvrir cette sortie aux aînés ou familles qui souhaiteraient bénéficier du transport en bus.

Un vingtaine de places seraient disponibles compte tenu des inscriptions déjà enregistrées à ce jour.

Le billet et le transport reviendraient à 27 euros par adulte.

✚ Marie-Thérèse THEVENET a été sollicitée dans Dallet pour organiser « une remise à niveau du code la route ». Elle a rencontré une personne de la GMF qui fait de la prévention routière pour les agents territoriaux. Cette personne est d'accord pour faire une animation en faveur des aînés le jeudi 6 novembre 2014 à 15h00. L'objectif est de sensibiliser la population par l'intermédiaire de simulation et prévention pour faire diminuer les sinistres. Elle viendra avec des supports. Il faudra simplement lui mettre à disposition une salle avec vidéo projecteur.

Une collation avec petits gâteaux sera offerte par le CCAS à la fin de la séance. Les inscriptions devront se faire préalablement en Mairie. Une communication sera faite dans le CSPD.

✚ Chantal De MONTARD présente une brochure « connaissance du Monde » avec une programmation de films / échanges / débats sur Cournon et informe de dates de diffusion à la 2Deuche de Lempdes. Les séances sont à 17h30 et le tarif est de 5€ pour les + de 65 ans au lieu de 7€.

Chantal De MONTARD suggère une programmation de 4 dates aux dalletous et d'organiser un covoiturage. Il est convenu qu'une communication soit faite dans les prochains CSPD pour :

Jeudi 27 novembre : Russie éternelle - de Moscou à St Petersburg - de Michel DRACHOUSSOFF

Jeudi 18 décembre : L'Inde - au milliard de regards - de Lionel et Cyril ISY-SCHWART

Jeudi 22 janvier : La suisse - au cœur des Alpes - de Pierre DUBOIS

Jeudi 5 février : Chine - aux portes du Tibet - de Patrick MATHE

Inscriptions préalables en Mairie.

✚ Gilles VOLDOIRE informe que la prochaine réunion concernant la régie de territoire aura lieu le 15/10/2014 à 18h30. Gilles VOLDOIRE fait un rappel de son fonctionnement (voir compte-rendu de la précédente réunion).

✚ Aline CELLIER souhaite savoir qui s'occupe de l'organisation du spectacle de fin d'année pour les écoles. Réponse de Gilles VOLDOIRE : Claire RIVEAU déléguée enfance jeunesse.

La prochaine réunion du CCAS est programmée pour le 5 novembre 2014 à 20h30.

**La séance est levée à 22H00**